

Il est évident que le ministre ou un membre de son personnel a fourni à la revue *Time* un exemplaire anticipé du rapport, probablement pour qu'il y soit inséré le jour de publication prévu. Malheureusement pour les droits et prérogatives du Parlement, le rhume du ministre n'a pas réussi à arrêter les presses du *Time*. Quant aux membres de la tribune de la presse, ce tuyau refilé à *Time*, *Luce*-t-ils su d'avance, qu'ils n'eussent pu l'empêcher, malgré l'aversion que leur cause le favoritisme dont les ministres peuvent faire preuve.

La plus grande imperfection du rapport, imperfection qui peut détruire une grande partie de l'excellent travail accompli par le ministre, découle de l'attitude prise à l'égard des provinces et de la participation de celles-ci. Le groupe d'étude aurait, je pense, été mieux informé s'il avait tenu plus de consultations avec les provinces et son rapport aurait été mieux reçu s'il avait mieux reflété les vues des trois niveaux de gouvernement.

Une des principales recommandations préconise des rapports directs entre le gouvernement fédéral et les municipalités. Le rapport ne fait aucune allusion aux sociétés de logement des provinces, même si en somme elles ont été établies pour régler les problèmes propres à une province ou à certaines municipalités.

La deuxième faiblesse du rapport se manifeste à l'égard des taux d'intérêt. Sur ce point, le rapport laisse vraiment à désirer.

Les propositions sont plus optimistes que réalistes. Le gouvernement ne devrait pas déflaçonner les taux d'intérêt pour l'habitation avant que des capitaux suffisants soient disponibles; ainsi, nous aurions non pas l'espérance mais la certitude absolue que les taux baisseront vraiment.

Trop souvent, à la Chambre des communes, nous avons été dupés à propos des taux d'intérêt. Le gouvernement a tenu de vagues propos, mais rien n'indique qu'il veuille contribuer à une restauration de notre économie qui permettrait aux taux d'intérêt de se maintenir à un niveau acceptable.

La troisième lacune, c'est qu'on n'a pas proposé un meilleur programme d'habitation pour les régions rurales du Canada.

La recommandation n° 30 stipule que la Société centrale d'hypothèques et de logement devrait s'assurer particulièrement que les régions rurales disposent de fonds hypothécaires suffisants. Voilà une déclaration purement formaliste. Il faut que la Société adopte une tout autre attitude à l'endroit des règlements qu'elle impose à la construction rurale au Canada.

Les membres de mon parti accueillent avec plaisir les propositions qui recommandent la création de réserves foncières, l'abolition de

[M. McCleave.]

la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, l'établissement d'un ministère de l'Habitation et des Affaires urbaines, de même que la transformation de logis existants en logements publics. Ce sont de bons projets du parti conservateur que nous avons toujours appuyés. Il n'est qu'humain, je suppose, de signaler au premier ministre (M. Trudeau), au ministre des Finances (M. Benson) et à d'autres libéraux qu'ils nous ont maintes et maintes fois critiqués et accusés d'irresponsabilité à l'égard de certains de ces projets. Maintenant qu'ils ont trouvé quelqu'un de respectable au sein du gouvernement, en la personne du ministre des Transports (M. Hellyer), j'espère qu'ils lui donneront leur appui. Nous l'appuierons certainement dans ces quatre secteurs.

Je suis heureux de constater que le rapport propose l'adoption de mesures efficaces, qui permettraient aux citoyens à revenus modiques l'accession à la propriété et qu'il présente également un programme spécial pour les Indiens, les Esquimaux et les Métis. Notre conseiller, M. Heward Grafftey, a su rendre tangible aux membres de mon parti le fait que dans le Nord des cabanes abritent jusqu'à 13 Indiens. Les Canadiens, en toute conscience, appuieront sûrement le ministre dans un assaut frontal contre une injustice de ce genre.

Je voudrais signaler brièvement en passant qu'on n'a apparemment jamais appris au groupe d'étude que les entrepreneurs fonciers payaient effectivement l'impôt sur le revenu en ce qui concerne leurs opérations. Je soupçonne donc que les recommandations dans ce domaine créent un épouvantail qui ne correspond guère aux faits. Cependant, il épouvante le grand public.

Enfin, j'ai deux choses à proposer. Premièrement, que le ministre des Finances (M. Benson) revienne sur sa décision de ne pas présenter de budget ce printemps et qu'il en présente un dès maintenant ou, du moins, qu'il propose une mesure pour abolir la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Je fais appel tout spécialement au premier ministre et au ministre des Finances à cet égard.

Deuxièmement, je propose que la substance du rapport soit immédiatement mise à l'étude par un comité parlementaire, afin que la Chambre puisse faire diligence quand le ministre soumettra son projet de loi. Nous sommes très bien disposés envers cette mesure et nous souhaitons pouvoir l'étudier bientôt.

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, le rapport du groupe d'étude sur l'habitation et l'aménagement urbain constitue